ENGINS DE CHANTIER

AUTORISATION DE CONDUITE

Au sens de la R482

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de conduire et d'utiliser, en sécurité, les engins de chantier suivant la réglementation en vigueur (Recommandation R482)
Ils seront capables de se situer et d'être acteurs de la prévention des risques.

Le formateur évaluera les connaissances et le savoir-faire, à l'issue de la formation, dans le but de délivrer une attestation de compétences, selon réussite aux épreuves de tests théorique et pratique de la catégorie correspondante, nécessaire au chef d'entreprise afin d'autoriser ses salariés à conduire et utiliser un engin de chantier.
Rappel : *« Tout travailleur amené à utiliser un engin de chantier à conducteur porté ou télécommandé doit avoir reçu une formation adéquate (art.R.4323.55 du code du travail) et doit être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur (art.R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 02 décembre 1998 ».*

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GLOBAUX

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Identifier les différents acteurs et leurs rôles.
- Connaitre la technologie et la stabilité des engins de chantier
- Exploiter les engins de chantier.
- Connaitre et appliquer les règles de circulation applicables aux engins de chantier.
- Conduire et utiliser, en sécurité, un engin de chantier.

PUBLIC VISÉ

Toute personne qui est amené, dans le cadre de son travail, à devoir conduire et utiliser des engins de chantier pour effectuer ses travaux.

Cette formation rentre dans le champ de développement des compétences des salariés (loi Avenir Professionel).

PRÉ REQUIS

- Comprendre la langue française.
- Être âgé, au minimum, de 18 ans.
- Bénéficier d'une aptitude médicale correspondante.
- Posséder les EPI.

INTERVENANTS

Formateurs professionnels expérimentés justifiant d'une solide expérience dans le domaine.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique tournée vers l'apprenant.
- Pédagogie qui combine cours magistraux et pédagogie active en s'appuyant sur l'expérience des apprenants et le développement des compétences.
- Alternance de parties théoriques et parties pratiques
- Méthode participative et active.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
  - Signaler les situations dangereuses.
  - Communiquer – Rendre compte.
- Les risques liés à la conduite des engins de chantier.
- Les risques liés à l'utilisation des engins de chantier.
- La connaissance du matériel (terminologie, adéquation matériels).
- Les dispositifs de sécurité.
- Les vérifications de prise et de fin de poste.
- Les règles de circulation en sécurité.
- Exploitation des engins de chantier.
- Mise en application pratique sur site.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation sommative des acquis théoriques en fin de formation.
- Evaluation formative (tout au long de la formation) des acquis pratiques.

Délivrance, selon réussite aux épreuves évaluatives, d'une attestation de compétences validant les acquis.

MOYENS MATÉRIELS

Pour la partie théorique

- Salle pouvant accueillir les stagiaires.
- Table, chaises, électricité.
- WC.
- Eau potable à disposition des apprenants.

Pour la partie pratique

- Site pratique accessible et conforme à l'utilisation et la conduite des engins de chantier (au sens de la R482).
- Mise à disposition des engins de chantier de la catégorie correspondante avec documents à jour (VGP, carnet de maintenance…).
- EPI.

DURÉE

- La durée de la formation sera adaptée à l'expérience du stagiaire et à la complexité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livrets stagiaires, stylo et bloc papiers à chaque apprenant.
- Notices constructeur, référentiel, articles de journaux, recommandation, ED, textes de LEGIFRANCE mis à disposition des apprenants.
- POWER POINT.
- Ordinateur portable, vidéo projeteur, écran de projection.
- Matériels de signalisation…
- Feuilles d'émargement, attestations de présence…

LIEU DE FORMATION

- Formation théorique dans l'entreprise ou sur chantier.
- Formation pratique dans l'entreprise ou sur chantier.

ACTIVITES PÉDAGOGIQUES

- Etudes de cas.
- Démonstrations.
- Analyse de pratique.
- Essais.
- Mises en situation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ENCADRANT LA FORMATION

Madame ORHON Evelyne (Tél : 06.34.21.58.26).